



COMMUNE DE GRANCY

RAPPORT DE GESTION 2010

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités 2010, tant de l'administration que des différents dicastères.

1. Administration communale

1.1 Grefe municipal et contrôle des habitants

Les activités principales ont été les suivantes en 2010 :

- Procès-verbaux des séances de la Municipalité (la Municipalité a tenu 37 séances le lundi soir à 20h00)
- Courrier et correspondance
- Renseignements aux administrés et Grancy-info
- Mise à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi des dossiers et permis d'habiter
- Registre civique et vote par correspondance
- Enregistrement des arrivées et des départs des habitants
- Délivrance des cartes d'identité

En 2010, 29 arrivées, 15 départs, 5 naissances et 6 mutations (changements d'état civil et décès, etc)

24 cartes d'identités ont été délivrées ainsi que 13 permis de séjour et d'établissement ainsi qu'un permis de courte durée et un permis frontalier.

Le nombre d'habitants au 31 décembre 2010 : 385 population totale (suisse 341 et 44 étrangers) dont 155 femmes, 151 hommes, 42 filles et 37 garçons (0-15 ans).

1.2 Bourse communale

Activités principales en 2010

- Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- Décomptes divers : salaires, assurances, TVA etc.
- Factures d'eau, déchets et taxes (190 factures)
- Suivi des factures, rappels (36) et contentieux
- Facturation carburants essence et diesel (1440 factures)

1.3 Employé communal

Depuis deux ans M.Vigand est employé 1 jour ½ par semaine par la Commune de Senarclens. Cet échange est bénéfique pour les deux villages.

A Grancy, en plus des travaux courants, notre employé communal est occupé dès le printemps par l'entretien des gazons, des fleurs, du cimetière, par le fauchage et le balayage des bords de routes. Il remplace aussi la concierge du collège lors de ses vacances. En hiver vous pouvez voir M. Vigand au volant du chasse-neige ou du tracteur attelé à la saleuse. De nombreux travaux de peinture, d'entretien de machines et de locaux ponctuent son occupation hivernale.

Travailler pour la communauté, à la vue de tous n'est pas une tâche évidente. De ce fait, il est souvent plus facile de critiquer que d'encourager. Qu'on se le dise !

1.4 Site internet

Le site internet de la Commune a fait l'objet d'une mise à jour. La Municipalité a mandaté Mme Audrey Devantay pour effectuer ce travail dans le cadre de sa profession. Le nouveau site sera mis en service au printemps 2011.

2. Finances

Bien que le budget prévoyait un excédent de charges de frs 48'200.-, l'exercice 2010 présente finalement un montant positif de frs 6'021.- après amortissement.

En juin 2010, un remboursement de frs 200'000.- a pu être effectué sur l'emprunt contracté pour les travaux de transformation du Café-Restaurant « Maison de Ville », auprès de la CEDC.

Les fonds de réserve représentent un montant comptable total de frs 841'822.- dont frs 336'170.- de réserves affectées.

En vue des travaux de modération du trafic, un montant de frs 257'852.- est déposé sur le compte d'épargne de la Commune.

Après les rentrées fiscales exceptionnelles de 2008 et 2009, on constate une légère baisse pour 2010. Cette diminution aura pour effet de réduire la participation de la Commune en 2011 à la facture sociale et à la péréquation directe payée au Canton.

Pour 2010, la facture sociale payée au Canton représente un montant de frs 526'507.- et la part de la Commune à la péréquation directe est de frs 119'019.- y compris le solde de 2009.

3. Ecoles

Depuis plusieurs années, une cinquantaine d'élèves de Grancy sont scolarisés dans les établissements liés à l'ASICOPE. Ce chiffre reste très stable, les jeunes élèves compensant ceux qui terminent leur scolarité obligatoire. Actuellement, notre population villageoise est riche de jeunes enfants !

Le collège de notre commune accueille une quarantaine d'enfants, essentiellement issus de la Chaux, Senarclens et Grancy. Une classe est formée d'élèves du cycle initial (enfantine) et l'autre d'élèves de 2^{ème} année primaire.

Le matériel de ces classes appartient à l'association scolaire (ASICOPE). Cette association a souhaité changer les tables et les chaises de nos classes, aussi un mobilier flambant neuf est installé depuis avril 2011.

4. Accueil de jour des enfants

En 2010, le réseau AJERCO a changé de statut juridique devenant ainsi une association intercommunale plus indépendante, ce qui n'entraîne aucun changement de gestion ou de financement pour les Communes ou les parents concernés.

Début 2011, une garderie s'ouvrira à Penthalaz. La construction d'une nouvelle entité est projetée à Pampigny.

5. Affaires sociales

A la suite de la décision des membres du Conseil général, Grancy a adhéré à l'ARASMAC, soit l'Association Régionale des Assurances Sociales Morges-Aubonne-Cossonay, elle entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2011. Ce changement est la conséquence de la création des nouveaux districts.

Pratiquement, pour nos habitants les demandes concernant les assurances sociales resteront toujours à Cossonay (AVS, l'AI, allocations familiales, etc). Par contre, le bureau du chômage, du RI (revenu d'insertion) se situera à Morges.

6. Soutiens, dons communaux, anniversaires, réception

Notre Commune soutient financièrement de nombreuses sociétés ou associations régionales dont l'Entraide Familiale de la région de Cossonay qui organise un service de transports pour toutes les personnes qui ne sont pas autonomes dans leurs déplacements. Le prix est une participation aux frais de voiture du chauffeur. Des coordinatrices répondent aux demandes au tél : 079/816 36 54

Fêter nos nonagénaires est un excellent moment d'échanges, de partage, de souvenirs pour les membres de la Municipalité ! En 2010 nous nous sommes rendus chez Mme Georgette Gay, M. Philippe Moinat et M. Francis Poget.

Le 28 mai 2010, la Municipalité a convié les nouveaux habitants et les jeunes citoyens du village à une réception afin de faire mieux connaissance. Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation des autorités. Après une brève présentation des dicastères par les membres de la Municipalité, les responsables des sociétés locales ont également présenté leurs activités. Ensuite, un délicieux buffet a été servi par la Famille Lemestre, restaurateur de la « Maison de Ville ».

7. Forêts

Notre mas forestier communal d'environ 150 ha s'est agrandi d'une parcelle de 1,87 ha sise au Mont-Pelloux. En effet, le 7 juin 2010 le Conseil général acceptait le préavis concernant l'achat de ladite parcelle pour le montant de frs 35'000.-. La possibilité de coupe annuelle est de 1600 m³, et les pourcentages par essence sont respectés afin de maintenir un équilibre des peuplements.

L'entrée en fonction de Monsieur Yann Bornand, garde-forestier au 1^{er} janvier 2010, nous donne satisfaction, ses choix et ses objectifs restent dans la ligne fixée par la Municipalité.

8. Protection civile

La Protection Civile région de Cossonay est toujours en attente de réorganisation. Le projet Agile a pris du retard par rapport au calendrier fixé, la mise en œuvre est envisagée fin 2011 début 2012 pour se terminer en 2015-2016. Les coûts seront légèrement supérieurs à ceux que l'on connaît actuellement. Il faut noter que la réforme a l'avantage d'unifier la formation et les coûts de la PCI dans tout le canton.

9. Voirie et gestion des déchets

Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il regroupe 110 communes entre Vallorbe, la Vallée de Joux Buchillon, Prilly et Bercher pour un bassin de population de presque 118'000 habitants. Ces 110 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 13% de l'usine Tridel, Société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Si papier et verre sont les grands classique du recyclage, Valorsa traite de plus en plus d'autre matières : boues de STEP, déchets spéciaux, capsules à café, déchets carnés, etc. Les tonnages du papier et du verre progressent peu ces dernières années, en comparaison des autres déchets. Mais des progrès peuvent encore être faits, car les taux de recyclage varient de 36 % à 71 % selon les Communes. Parallèlement, Valorsa offre un réel service de proximité pour les entreprises de la région, en acceptant les déchets industriels banals. Ces tonnages importants permettent d'utiliser au mieux la logistique ferroviaire.

A fin 2010, l'ensemble du site de Penthaz est dans une configuration optimale pour accueillir les déchets de toutes sortes provenant des Communes. L'usine a été entièrement remise à neuf durant ces 3 dernières années. Chaque département peut bénéficier d'un espace de réception et de tri, tout en gardant de larges possibilités d'évolution, compte tenu de la rapidité des mutations dans la gestion des déchets.

Statistiques des déchets pour Grancy

Année	Déch.ménagers	Encombrants	Papier	Verre	Compost
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
2010	62,53 (162)	6,74 (17,5)	23,61 (61)	21,89 (56)	54.80
2009	65.80 (180)	6.60 (18)	24.49 (67)	20.98 (57)	53.83
2008	71.08 (197)	9.22 (25)	23.08 (64)	19.35 (53)	64.22
2007	71.71	9.06	19.47	23.25	38.90

Entre parenthèses = kg par habitant

10. Bâtiments

10.1 Collège

Remplacement de tous les volets en bois, par des volets aluminium, ainsi que divers travaux de peinture (ancienne buvette et accès caves). Travaux effectués par l'employé communal.

10.2 Eglise

Traitement par injection des boiseries, des stalles, de la chaire, y compris dépose et repose de panneaux neufs.

11. **Travaux**

Deux chantiers ont été réalisés en 2010 pour améliorer les infrastructures souterraines, principalement le réseau d'eau potable. Le premier s'est tenu à La Ruelle où la Commune a profité du projet de l'entreprise Cosvegaz d'alimenter en gaz les propriétés situées de part et d'autre de la chaussée pour poser une conduite d'eau potable sur une longueur de 95 m jusqu'à et y compris la borne-hydrant située devant la cure. Le deuxième chantier a eu pour cadre le lieu-dit Le Censury et avait pour objet de sécuriser l'approvisionnement en eau du village en remplaçant la conduite d'alimentation sur une longueur de 140 m. Là aussi la borne-hydrant plus que cinquantenaire située à l'intersection de la route de Cottens et du chemin du Censury s'est vu proposer une remplaçante toute neuve.

11.1 Eclairage public

Après la pose en 2009 de projecteurs mettant judicieusement en valeur l'église, un éclairage particulier a été installé en 2010 afin de souligner la vocation d'établissement public de la Maison de Ville.

11.2 Routes

L'hiver 2009-2010 nous a ramenés à des conditions plus habituelles que son rigoureux aîné et s'est donc montré moins onéreux à supporter. Ainsi la traversée des localités de Grancy et Saint-Denis (1694 m¹ en tout) a dû être salée et déneigée à 11 reprises alors qu'un simple salage s'est avéré nécessaire à 20 reprises durant le service hivernal pour un montant de frs. 3'800.- contre frs. 6'020.- une année plus tôt.

11.3 Eau potable

La consommation facturée d'eau est restée extrêmement stable entre 2009 et 2010 puisqu'elle était de 36'378 m³ en 2009 et de 36'334 m³ en 2010. Il faut saluer l'effort des habitants, qui, malgré une légère augmentation de la population, ont su se montrer moins généreux dans l'arrosage. La réparation de quelques fuites sur le domaine privé et les travaux effectués sur le domaine public n'y sont probablement pas étrangers non plus. On peut donc se réjouir du résultat conjugué des efforts consentis par tous et s'encourager à continuer sur cette voie respectueuse d'une ressource naturelle dont on mesure chaque jour un peu plus la fragilité.

12. Piscine

L'Association intercommunale de la piscine et du camping de la Venoge (AIPCV), formée de 16 communes dont celle de Grancy, a vu le jour le 1^{er} septembre 2010 et s'est constituée sous la présidence du préfet. La Commune de Grancy y a un seul représentant au niveau législatif, ce qui est déjà beaucoup au regard de sa très modeste participation budgétaire (moins d'un pourcent).

13. SIEGS

La Station Intercommunale d'Épuration Grancy-Senarclens n'a pas effectué de déshydratation des boues en 2010, mais a dû assumer une fuite d'eau sur la conduite d'amenée. Ces deux paramètres se sont plus ou moins annulés et ont de ce fait contribué à conserver un coût moyen par habitant toujours aussi modeste puisqu'il s'est monté pour l'année 2010 à frs. 36.-/hab. A noter que la déshydratation effectuée en 2011 augmentera le coût de plus de frs. 10.- par habitant.

14. Divers

La Municipalité relève avec plaisir la bonne fréquentation du café-restaurant « Maison de Ville » grâce à la convivialité des lieux mais aussi grâce à la qualité de l'accueil et à l'excellente cuisine des tenanciers Mme et M. Lemestre. L'investissement était important pour la Commune, mais la fréquentation par les habitants du village démontre qu'il en valait la peine.

Rapport de gestion adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 mai 2011.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Eric Comte

Mireille Hofer